



Direction générale déléguée à l'appui institutionnel et à la stratégie
Direction des affaires juridiques et institutionnelles

**Extrait des délibérations
du Conseil d'Administration de l'Université Grenoble Alpes
Séance du vendredi 27 octobre 2017**

N° 5 - D 27.10.2017

L'an deux mil dix-sept, le vingt-sept octobre à huit heures, le conseil d'administration de l'université Grenoble Alpes était rassemblé en séance plénière sous la présidence de Lise DUMASY, Présidente.

Point à l'ordre du jour :

Autorisation de signer un marché portant sur le lot 15 « équipements scénographiques » concernant l'opération « Construction de la Maison de la Création et de l'Innovation »

Membres présents : Lise DUMASY, Hervé COURTOIS, Thomas LEBARBE, Ahmed LBATH, Emmanuel BARBIER, Jean-Philippe VUILLEZ, Lionel FILIPPI, Ludivine CHAZE-MAGNAN, Sylvie MARTIN-MERCIER, Walid RACHIDI, Isabelle BORRAS, Mitra KAFI, Abdelmalek MABED, Orianna SOTO.

Membres représentés : Marie-Laurence CARON FASAN (procuration à Walid RACHIDI), Kirsten MARTENS (procuration à Ludivine CHAZE-MAGNAN), Edith BOLF (procuration à Isabelle BORRAS), Jérôme PARET (procuration à Ahmed LBATH), Claus HABFAST (procuration à Lise DUMASY).

Membres absents ou excusés : tous les autres membres

Rapporteur : Mme Lise DUMASY, Présidente

Vu le code de l'éducation,
 Vu les articles 25 I 1^e, 66 à 68 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016,
 Vu la délibération n°001-D.19.01.2016 du 19 janvier 2016 relative aux délégations de pouvoirs accordées par le conseil d'administration à madame la Présidente,
 Vu la décision de la commission d'attribution des marchés du 19 octobre 2017,
 Vu l'avis de la commission des finances du 19 octobre 2017,

Considérant que la 1^{ère} procédure a été déclarée sans suite par le pouvoir adjudicateur après passage en conseil d'administration en mai 2017 pour autorisation de signer le marché en raison de l'introduction d'un référé pré-contractuel par un candidat évincé ;

Considérant qu'une nouvelle consultation a été lancée ;

Considérant que la délégation de pouvoir accordée par le conseil d'administration du 19 janvier 2016 à madame la Présidente, l'autorise à signer les marchés de travaux dont le montant global est inférieur à trois millions d'euros hors taxe,

Considérant en l'espèce que le montant estimatif global du marché dépasse le montant fixé dans la délibération ci-dessus mentionnée, une délibération du conseil d'administration est donc nécessaire,

Considérant que le résultat de l'attribution du marché portant sur la construction de la Maison de la Création et de l'Innovation, pour le lot 15 « équipements scénographiques », est le suivant :

Attributaire / Code postal	Montant de son offre (solution de base + variante)	Estimation (solution de base + variante)
SNEF (69 500)	462 364,33 € HT	440 074 € HT

Il est proposé au conseil d'administration, d'autoriser la Présidente de l'UGA à signer le marché portant sur le lot 15 « équipements scénographiques » concernant l'opération « Construction de la Maison de la Création et de l'Innovation ».

Le résultat du vote est le suivant :

Membres en exercice	37
Membres présents	14
Membres représentés	5
Nombre de votants	19
Voix favorables	19
Voix défavorable	0
Ne prend pas part au vote	0
Abstention	0

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration autorise à l'unanimité de ses membres présents et représentés la Présidente de l'UGA à signer le marché portant sur le lot 15 « équipements scénographiques » concernant l'opération « Construction de la Maison de la Création et de l'Innovation ».

Publié le : 14.11.17
Transmis au Rectorat le : 14.11.17

Fait à St- Martin- d'Hères, le 30 octobre 2017

Pour la Présidente et par délégation

Pour la Présidente
et par délégation
La Directrice générale des services adjointe
Martine Fèvelet

Le Directeur général des services,
Joris BENELLE



Construction de la Maison de la création et de l'innovation

Autorisation de signer le marché de travaux portant sur la construction
de la maison de la création et de l'innovation
Lot 15 : équipements scénographiques

Conseil d'administration
27 octobre 2017

**Autorisation de signer le marché de travaux portant sur la construction de la
maison de la création et de l'innovation
Lot 15 : équipements scénographiques**

- 1ere procédure:

Déclarée sans suite par le pouvoir adjudicateur après passage en Conseil d'administration (au mois de mai) pour autorisation de signer le marché (du fait de l'introduction d'un référé pré-contractuel par un candidat rejeté).

- 2eme procédure:

- ✓ Passage en Commission d'attribution des marchés pour avis préalable : 18 juillet 2017
- ✓ Consultation passée selon la procédure de l'appel d'offres ouvert (soumis aux dispositions des articles 25 I 1^e, 66 à 68 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016)
- ✓ Date limite de réception des offres: 12 septembre 2017 à 12h00
- ✓ Passage en Commission d'attribution des marchés et en commission des finances : 19 octobre 2017

Autorisation de signer le marché de travaux portant sur la construction de la maison de la création et de l'innovation Lot 15 : équipements scénographiques

Résultat de l'attribution du marché

Attributaire / Code postal	Montant de son offre (solution de base + variante)	Estimation (solution de base + variante)
SNEF (69 500)	462 364,33 € HT	440 074 € HT

- Proposition:

Au vu de l'avis favorable rendu par la Commission des finances du 19 octobre 2017, le Conseil d'Administration autorise la Présidente de l'UGA à signer le marché portant sur le lot n° 15.

Autorisation de signer le marché de travaux portant sur la construction de la maison de la création et de l'innovation

Lot 15 : équipements scénographiques

Lot	Montant estimatif € HT	Montant attribué € HT	Nom entreprise	Ecart estimation
1 - Terrassements/Pieux/Structure/Espaces verts	4 278 500	3 775 000	SN CUYNAT CONSTRUCTIONS	-11,77%
2-Etanchéité couverture (solution base /PSE n°1 non retenue)	297 750	271 500	SARL ETANCHEITE ROANNAISE	-8,82%
3 - Bardage et vêtture en panneaux préfabriqués	1 051 653	1 048 603,67	ID BAT PRODUCTION SAS	-0,29%
4- Façades	130 236	116 311,59	2R DAUPHINE	- 10,69 %
5 - Métallerie/serrurerie	430 000	422 111,82	FONTBONNE ET FILS	- 1,83%
6 - Menuiseries extérieures aluminium (solution base + PSE n°2)	1 585 583	1 560 881,35	PIC SAS	-1,56%
7 - Menuiseries intérieures bois/mobilier (solution base + PSE n°5)	903 900	889 197,10	SAVIGNON ALAIN	-1,63%
8 - Plâtrerie/plafonds/peinture (solution de base / PSEn°4 non retenue)	1 023 845	1 163 670,98	GPT PVI/LAYE/SAIT	13,66%
9 – Carrelage /faiences	211 111	208 294,43	SAS SOGRECA	-1,33%
10 – Revêtement de sol souple (solution de base +PSE n°5)	164 153	163 294,85	SARL BAILLY	-1,32%
11- Courants forts et faibles	1 655 011	1 537 000,68	ELECT 4 - SNEF	-7,13%
12- CVCD	1 807 803	1 750 000	PIERRE STREIFF SAS	- 3,20 %
13- Plomberie	289 171	250 000	PIERRE STREIFF SAS	-13,55%
14 - Ascenseurs	66 564	55 822	SARL COPAS ASCENSEURS	-16,14%
15- Equipements scénographiques (solution de base + variante)	440 074	462 364,33	SNEF	5,07 %
TOTAL	14 335 354	13 674 053		- 4,61 %